

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

**Exercice 2017** 

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site <a href="https://www.services.eaufrance.fr">www.services.eaufrance.fr</a>, rubrique « l'Observatoire »

### 1. Caractérisation technique du service

#### 1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☐ commun ☐ intercon				
Nom de la collectivité : SYNDICAT MIX	TE D'ASSAINISSEMENT DE LA SEILL	E AVAL		
Caractéristiques (commune, EPCI et type	e, etc.) : Syndicat Mixte			
Compétences liées au service :		0 :	<b>N</b> T	
		Oui —	Non	
	Collecte			
	Transport			
	Dépollution	$\square$		
	Contrôle de raccordement	$\square$		
	Elimination des boues produites			
Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	Ø		
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	$\square$		
CHEMINOT, CHERISEY, GOIN, L	dhérentes au service, secteurs et hamea IEHON, LORRY-MARDIGNY, MONCHE GRASSE, SAILLY-ACHATEL, SAINT-J ERNY, VIGNY	EUX, ORN	Y, PAGNY les C	GOIN
Existence d'une CCSPL	□ Oui	☑ Non		
• Existence d'un zonage		☐ Non		
• Existence d'un règlement de service		☐ Non		
□ régie intére □ gérance	prestataire de service			

☐ délégation de service public : concession

#### La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre d'habitants desservis 31/12/16 Estimation	Nombre total d'abonnés 31/12/2016	Nombre d'habitants desservis 31/12/17 Estimation	Nombre total d'abonnés au 31/12/2017	Variation en % du nombre d'abonnés
BUCHY	126	-	127	-	-
CHEMINOT	738	304	777	324	6,6%
CHERISEY	286	124	294	123	-0,8%
GOIN	328	147	328	149	1,4%
LIEHON	112	-	113	-	-
LORRY-MARDIGNY	647	-	655	-	-
ORNY	380	144	384	142	-1,4%
PAGNY LES GOIN	262	87	256	85	-2,3%
POMMERIEUX	730	270	721	276	2,2%
POURNOY-LA- GRASSE	572	249	574	273	9,6%
SAILLY-ACHATEL	261	-	273	-	-
SAINT-JURE	316	108	314	107	-0,9%
SECOURT	214	-	209	-	-
SILLEGNY	442	208	459	225	8,2%
SILLY EN SAUNOIS	35	. =	33	-	-
SOLGNE	1159	445	1159	456	2,5%
VERNY	2059	655	2070	651	-0,6%
VIGNY	332	138	340	141	2,2%
Total	8999	2879	9086	2952	2,5%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2 879.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 37,94 abonnés/km au 31/12/2017. (39,29 abonnés/km au 31/12/2016).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 3,09 habitants/abonné au 31/12/2017. (3,12 habitants/abonné au 31/12/2016).

#### 1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2017 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	286 334	301 260	5,2%
Abonnés non domestiques	-	-	-
Total des volumes facturés aux abonnés	286 334	301 260	5,2%

<sup>(1)</sup> Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

#### 1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 8 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1: rhizostep de Vigny Code Sandre de la station: 025771502056

			THE SHITTER								
Caractéristique	es générales										
Filière de traiter	nent (cf. annexe	)		Filtre	s Plantés					89%	
Date de mise en	service			01/05	/2011						
Commune d'imp	plantation			VIGN	NY (5771:	5)					
Lieu-dit											
Capacité nomina	ale STEU en EH	I <sup>(1)</sup>		550							
Nombre d'abon	nés raccordés			138							
Nombre d'habit	ants raccordés			332							
Débit de référen	nce journalier ad	missible e	en m³/j	254							
Prescriptions d	le rejet										
	. ,	Aut	orisation	en date	du 21/07	/2016					
Soum	ise a	M Décl	aration er	date de f	évrier 20	10					
Type de milieu récepteur Milieu récepteur du rejet				Eau d	Eau douce de surface						
Milleu recep	teur du rejet	Nom du 1	nilieu réc	epteur	RUIS	RUISSEAU DE VIGNY					
Polluant	autorisé	Concentration moyenne au point de rejet (mg/l)			1	et / ou			Reno	lement (%	5)
DB	O <sub>5</sub>		25			et ou			90		
DC	CO		90			et ou			85		
MI	ES		30			et ou			90		
NC	GL					et		ou			
NT	rK.		10			et		ou		85	
pl					Г	T <sub>et</sub>		ou			
NI-			6					2,2103			
A					L	et		ou		10	
P			4			et et		ou		40	
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge									
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DE		DO	r e		ES	N'	ı		Pt I
2411	(Oul/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Bilan 1/1	Non	1,9	86,4	12	78,2	2,4	93,9	1,7	83	1	-

Le RAD indique 100% de conformité à l'arrêté (cf. p 55/172) alors que plusieurs résultats sont en-dessous du seuil de rendement et que le bilan n'a pas été réalisé Hors Conditions Normales de Fonctionnement.

L'exploitant devra fournir une explication.

L'exploitant devra également expliquer le rendement de -19% sur le Pt (donnée RAD p.78/172).

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

#### STEU N°3 : Station d'épuration de Solgne Code Sandre de la station : 025765501296

		C	ou pana	ic uc ia s	tanon . v	4570550	1270				
Caractéristique	es générales		Signal Co								
Filière de traiter	nent (cf. annexe	)		Boue	oue activée aération prolongée (très faible charge)						
Date de mise en	service			01/01	/2000						
Commune d'im	plantation			SOLO	GNE (576	55)					
Lieu-dit	·····		•		•						
Capacité nomin	ale STEU en EH	I (1)		1633							
Nombre d'abon	nés raccordés			445							
Nombre d'habit	ants raccordés			1159							
Débit de référer	ce journalier ad	missible	en m³/j	857							
Prescriptions d	e rejet										
Halvermilli Design William Design Age (2)	$\boxtimes$	Arrêté dı	ı 21/07/20	116		opensors and a second selection of the second second	A Andrewson of the Angresia of			The second secon	100000000000000000000000000000000000000
Soumis	. П	Déclarat	ion en dat	e du							
Soums											
			ique en date								
Type de milieu récep Milieu récepteur du rejet				_		ouce de si					
			milieu réc		1	eau de Mo	oince				
Polluant	autorisé		ntration m nt de rejet		1	et/	ou		Reno	lement (%	5)
DB	O <sub>5</sub>	F	25	( <i>8</i> -)	Б	⊠ et □ ou			90		
DO			125			et		ou	75		
						d et				90	
Mi			35					ou		90	
NO	3L					et		ou			
N7	rK.		10			et		ou			
p)	Н					et		ou			
Nŀ	ł <sub>4</sub> +					et		ou			
F	't		2			et		ou		80	
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ze						<u> </u>			
			Confo	ormité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	en rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan Conformité DBO <sub>5</sub>		ı	co	M		l .	NGL Pt				
24h	(Oui/Non)	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend	Conc	Rend
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/I	%	mg/l	%
Moyenne des bilans 2017*	Oui	2,5	97,8	19,6	92,4	9	93,8	23,2	15,2	0,6	81,7

<sup>\*</sup> deux bilans réalisés en 2017, dont un hors condition normale de fonctionnement

STEU N°5: Lagune de Pagny les Goin Code Sandre de la station : 025753201817

Caractéristique	alaskada ac	•									
A CONTRACTOR OF A CHEET PROPERTY OF THE PROPER		BBS		Lague	aaaa natuu	I					
Filière de traiter		nexe)			Lagunage naturel						
Date de mise en					01/05/2007						
Commune d'im	plantation			PAGI	4Y-LES-C	GOIN (57:	532)				
Lieu-dit							•				
Capacité nomina				230							
Nombre d'abonnés raccordés			87								
Nombre d'habitants raccordés			262			nimn					
Débit de référence journalier admissible en m³/j				70							
Prescriptions d	le rejet										
		Arrêté du	21/07/20	16							
Soumise à Déclaration en d			on en dat	e du							
		Note techn	ique en date	du 07/09/	15						
Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu récepteur			ur	Eau d	ouce de si	ırface					
			ur	RUIS	SEAU DE	E GOIN					
Polluant au	ıtorisé	Concentrati	on au poi (mg/l)	nt de rejet	ejet et / ou				Rendement (%)		
DBO:	5		200			🛛 et 🔲 ou		ou	60		
DCO			35			⊠ et □ ou		u	60		
MES	,				٥	et		u		50	
NGL	,					et		ou			
NTK						et		u			
pН						et		ou			
NH <sub>4</sub> +						et		ou			
Pt						et		u			
Charges rejeté	es par l'ou	vrage									
			Conform	nité du re	jet en con	centration	et/ou en	rendemen	it selon ar	rêté	
Date du bilan	Conformit é	DBO	5	DO	CO	M	ES	NO	GL	F	Pt .
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					

Aucun suivi d'auto-surveillance réalisé en 2017 (cadre de la réglementation en vigueur : bilan une année sur deux)

#### STEU N°7: Station d'épuration de Pommerieux Code Sandre de la station : 025754701244

		Co	ide Sandi	re de la s	tation : v	02575470	11244			The back to be a second	Panastro III o Primo o C	
Caractéristique	es générales											
Filière de traiter	nent (cf. anne	exe)		Boue	Boue activée aération prolongée (très faible charge)							
Date de mise en	service			31/12	31/12/2000							
Commune d'im	plantation	diameter (in the content of the cont		POM sur Se		JX (57547	) (Orny, C	Cherisey, I	LG, Vern	ıy, Sillegn	y, Coin	
Lieu-dit												
Capacité nominale STEU en EH (1)												
Nombre d'abonnés raccordés												
Nombre d'habitants raccordés												
Débit de référer	nce journalier	admissible o	en m³/j	2816								
Prescriptions d	le rejet											
Soumi	se à	Déclara	du 21/07/2	ate du	9/15							
Milieu récepteur du rejet  Milieu récepteur du rejet  Nom du milieu récepteur				teur	F	Eau douce			•••			
Polluant a	utorisé	Concentrat	tion moye rejet (m		int de	et / ou Rendement (			dement (%	ю́)		
DBC	)5		25			et	et ou				90	
DCC	)		100			et		ou		75		
ME	S		30			et	По	ou		90		
NG						et	П	ou				
NTI			10			et		ou				
рН						et		ou				
NH						et		ou			<del></del>	
Pt			2			et		ou				
Charges rejeté	es par l'ouv	rage										
				:	•	ncentratio		1		l .		
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DBC Conc	O <sub>5</sub> Rend	D( Conc	CO Rend	M Conc	ES Rend	N'. Conc	ΓK     Rend	Conc	t Rend	
		mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	mg/l	%	
Moyenne des bilans 2017*	Oui	2,6	98,8	18,9	96,5	2,7	99,3	1,8	96,6	1,1	78,4	

<sup>\* 12</sup> bilans réalisés en 2017

#### 1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.9.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues <b>produites</b> entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2016 en t produit brut	Exercice 2017 en t produit brut
rhizosphère de Vigny (Code Sandre : 025771502056)		
Système d'épuration par percolation de Saint Jure (Code Sandre : 025761701821)		
Station d'épuration de Solgne (Code Sandre : 025765501296)	414	306
rhizosphère de Cheminot (Code Sandre : 025713701813)		
lagune de Pagny les Goin (Code Sandre : 025753201817)		
Station d'épuration de Pommerieux (Code Sandre : 025754701244)	810	885
Total des boues produites	1 224	1 191

#### 1.9.2.

#### Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1er janvier et le 31 décembre	Exercice 2016 en tMS	Exercice 2017 en tMS
rhizosphère de Vigny (Code Sandre : 025771502056)		
système d'épuration par percolation de Saint Jure (Code Sandre : 025761701821)		
Station d'épuration de Solgne (Code Sandre : 025765501296)	21,2	12,2
rhizosphère de Cheminot (Code Sandre : 025713701813)		
Lagune de Pagny les Goin (Code Sandre : 025753201817)		
Station d'épuration de Pommerieux (Code Sandre : 025754701244)	43,7	46,0
Total des boues évacuées	64,9	58,20

Tarifs		Au 01/01/2017	Au 01/01/2018
	Part de la collec	tivité	
Part fixe (€ HT	/an)		
40	Abonnement (1)		
Part proportion	nelle (€ HT/m³)		
	Prix au m³	2,33 €/m³	2,33 €/m³
Autre :		€	€
	Part du déléga	taire	
Part fixe (€ HT	(/an)		
	Abonnement (1)	11,86 €	12,24 €
Part proportion	nelle (€ HT/m³)		
	Prix au m³	0,677 €/m³	0,6987 €/m³
	Taxes et redev	rances	
Taxes			2
	Taux de TVA (2)	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,2330 €/m³	0,2330 €/m³
	VNF rejet:		
,= - <sub>11</sub>	Autre :		

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- > Délibération du 04/12/2012 effective à compter du 01/01/2013 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- ➤ Délibération du 26/07/2012 effective à compter du 27/12/2012 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement devenu Participation pour assainissement collectif.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

## La facturation est effectuée avec une fréquence : $\hfill \square \qquad \text{annuelle}$

□ annuelle
 X semestrielle
 □ trimestrielle
 □ quadrimestrielle

#### 2.3. Recettes



#### Recettes de la collectivité:

Type de recette	Exercice 2016 en €	Exercice 2017 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	674 756,17	707 303,09	4,82
dont abonnements			
Redevance eaux usées usage non domestique			
dont abonnements			
Recette pour boues et effluents importés			
Régularisations (+/-)	6 858,81	0	
Total recettes de facturation			
Recettes de raccordement	289 882,35	308 144,4	6,29
Prime de l'Agence de l'Eau	0	0	
Contribution au titre des eaux pluviales	112 002,23	73 489,29	-34,4
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Primes épuration	40 142,00	39 498,00	-1,8
Total autres recettes	3 726,72	53,78	
Total des recettes	1 127 368,28	1 128 488,56	0,099

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAU (15 points)	JX		
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point		10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point		5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a		ırtie A)	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	%	14
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	%	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET  (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins on			X
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	%	10
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,)	oui : 10 points non : 0 point		10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	La constitución de la constituci	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4)	oui : 10 points non : 0 point		0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point		10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point		0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point		0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120		81

<sup>(1)</sup> l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(2)</sup> l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(3)</sup> Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15 (4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

#### 3.4. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

Cet indicateur de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Conformité exercice 2016 0 ou 100	Conformité exercice 2017 0 ou 100
rhizostep de Vigny	100*	100*
Système d'epuration par percolation de Saint Jure	100*	100*
Station d'épuration de Solgne	100*	100*
Lagune de Cheminot	100*	100*
lagune de Pagny les Goin	100*	100*
Station d'épuration de Pommerieux	100*	100*
rhizostep de Goin	100*	100*
Lagune de Lorry- Mardigny	100*	100*

Pour l'exercice 2017, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 100 (100 en 2016).

<sup>\*</sup> valeur sous réserve de validation par la Police de l'Eau

#### 4. Financement des investissements

#### 4.1. Montants financiers



	Exercice 2016	Exercice 2017
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	197 258,54	120 832,80
Montants des subventions en €	128 347,63	132 998,30
Montants des contributions du budget général en €		

#### 4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2016	Exercice 2017
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		5 032 597,19	4 829 052,66
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	198 898,85	188 620,99
	en intérêts	200 069,41	203 544,53

#### 4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2017, la dotation aux amortissements a été de 387 009,51 € (382 746,98 € en 2016).

# 4.4.Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
SECOURT	1 165 651,00	1 173 320,00
SAILLY ACHATEL	1 173 666,00	1 781 335,00
MONCHEUX	665 836,00	665 836,00

# 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

## 5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

#### Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2017, le service a reçu  $\theta$  demande d'abandon de créance et en a accordé  $\theta$ .  $\theta \in \mathbb{R}^3$  pour l'année 2017 ( $\theta \in \mathbb{R}^3$  en 2016).

En 2017, le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers est de 0 u / 1000 abonnés (P251.1).

En 2017, le taux de réclamations écrites (P258.1) est de 0 / 1000 abonnés.

Le taux d'impayés est de 0,69 %. Il correspond aux taux d'impayés au 31/12 de l'année 2017 sur les factures émises au titre de l'année précédente (0,73% en 2016).